



Association Sportive THALES AVIONICS ILE DE FRANCE

CROISIERE DANS LES ILES EOLIENNES

Du 23 au 30 mai 2026

*7 jours de navigation côtière à partir de Capo d'Orlando (Sicile)
Sur un CATAMARAN BALI 4.1*

Nombre de places : 6 équipiers + 2 encadrants

Finalisation des inscriptions avant le 15/12/2025

2025/041/BP éd. 00



Les îles Eoliennes sont situées à 25 km au nord-est de la Sicile, dans la mer Tyrrhénienne. Cet archipel est composé de 7 îles principales (sur 45 Miles de long et 30 Miles de hauteur) : des îles volcans (Vulcano, Stromboli (photo ci-dessus)), des îles plus sauvages (Alicudi, Filicudi), des îles « à vivre » (Lipari, Salina), et une île plus branchée (Panarea).

Pour les équipiers, aucun niveau spécifique n'est exigé.

La priorité étant la pratique de la voile, il sera demandé aux équipiers de participer à la marche et aux manœuvres du bateau en fonction de leurs connaissances, ainsi qu'aux tâches d'intendance (courses alimentaires, préparation des repas, et rangement.)

Attention :

Suivant la situation sanitaire au moment du départ, des contraintes pourraient apparaître.

Combien ça coûte ?

Avec transport :

Tarif subventionné : 860€

Tarif non subventionné : 990€

Sans transport :

Tarif subventionné : 460€

Tarif non subventionné : 590€

IMPORTANT : Le tarif subventionné s'applique aux adhérents retraités d'Avionique (Thales AVS, Sextant,) issus de Mérignac, Vélizy et Meudon ainsi qu'à leurs ayant-droit.

Le prix comprend :

- Le vol A/R Paris – Catane (uniquement pour le tarif avec transport)
 - Départ prévu le samedi 23 mai de Paris ORLY
 - Retour prévu le samedi 30 mai
- Les transferts A/R aéroport.
- La croisière avec hébergement à bord (4 cabines doubles).
- Les frais de gasoil et de gaz du bateau.
- Les frais de port et les taxes de mouillage.
- La literie et les serviettes.

Sont à la charge des participants (cf. organisation générale) :

- Le trajet A/R domicile/aéroport/Domicile.
- Les frais de repas (prévoir environ 25€/jour/personne).
- Les dépenses personnelles.

Règlement :

Voir la brochure Voile

Un acompte de 600€ (ou 200€ sans transport) minimum sera demandé à l'inscription avant le 15/12/2025. Le solde avant le 01/04/2026.

Paiement par virement bancaires (compte as Thales voile au crédit mutuel BIC CMCIFR2A IBAN FR76 1027 8060 9400 0266 9084 039) ou par CB en ligne (nous demander une facture sumup. **Des frais seront ajoutés**)

Chef de bord :

Bruno POUPELIN 06 12 89 00 19 e-mail : bruno.poupelein@sfr.fr

Second :

A définir



Association Sportive THALES AVIONICS ILE DE FRANCE

CROISIERE EN GRECE Du 5 au 19 septembre 2026

*14 jours de navigation côtière à partir de Corfou
Sur un CATAMARAN LUCIA 40*

Nombre de places : 6 équipiers + 2 encadrants

Finalisation des inscriptions avant le 15/12/2025

2025/042/BP éd. 00

Les îles Ioniennes sont un archipel de Grèce, le long des côtes occidentales.

Les îles Ioniennes sont composées de sept îles principales près des côtes occidentales de la Grèce, ce qui leur a donné le nom de Sept-îles ou *Heptanèse* (Επτάνησα / *Eptánisa*), ainsi que de plusieurs îles mineures, dont, du nord au sud, Sazan (Σάσων / *Sáson*), les îles Diapontiques, les îles Échinades et les Strophades.

Les sept îles principales sont, du nord au sud :

- Corfou (Κέρκυρα (*Kérkyra*)), capitale Corfou ;
- Paxos (Παξοί), capitale Gáios (Γάιος) ;
- Leucade (Λευκάδα), capitale : Leucade ;
- Céphalonie (Κεφαλονιά), capitale : Argostoli (Αργοστόλιος) ;
- Ithaque (Ιθάκη), capitale : Vathy (Βαθύ) ;
- Zante (Ζάκυνθος (*Zákynthos*)), capitale : Zante ;
- Cythère (Κύθηρα), capitale Cythère,



Pour les équipiers, aucun niveau spécifique n'est exigé.

La priorité étant la pratique de la voile, il sera demandé aux équipiers de participer à la marche et aux manœuvres du bateau en fonction de leurs connaissances, ainsi qu'aux tâches d'intendance (courses alimentaires, préparation des repas, et rangement.)

Attention :

Suivant la situation sanitaire au moment du départ, des contraintes pourraient apparaître.

Combien ça coûte ?

Avec transport :

Tarif subventionné : Sera établi ultérieurement

Tarif non subventionné : 1670€

Sans transport :

Tarif subventionné : Sera établi ultérieurement

Tarif non subventionné : 1270€

IMPORTANT : Le CSE AVS Mérignac n'ayant pas encore accordé la subvention à l'AS pour le deuxième semestre 2026, le tarif subventionné n'est pas connu à ce jour.

Le tarif subventionné s'applique aux adhérents retraités d'Avionique (Thales AVS, Sextant,) issus de Mérignac, Vélizy et Meudon ainsi qu'à leurs ayant-droit.

Le prix comprend :

- Le vol A/R Paris – Corfou (uniquement pour le tarif avec transport)
Départ prévu le samedi 5 septembre de Paris ORLY
Retour prévu le samedi 13 septembre
- Les transferts A/R aéroport.
- La croisière avec hébergement à bord (4 cabines doubles).
- Les frais de gasoil et de gaz du bateau.
- Les frais de port et les taxes de mouillage.
- La literie et les serviettes.

Sont à la charge des participants (cf. organisation générale) :

- Le trajet A/R domicile/aéroport/Domicile.
- Les frais de repas (prévoir environ 20€/jour/personne).
- Les dépenses personnelles.

Règlement :

Voir la brochure Voile

Un acompte de 900€ (ou 500€ sans transport) minimum sera demandé à l'inscription avant le 15/12/2025. Le solde avant le 01/07/2026.

Paiement par virement bancaires (compte as Thales voile au crédit mutuel BIC CMCIFR2A IBAN FR76 1027 8060 9400 0266 9084 039) ou par CB en ligne (nous demander une facture sumup. **Des frais seront ajoutés**)

Chef de bord :

Bruno POUPELIN 06 12 89 00 19 e-mail : bruno.poupelein@sfr.fr

Second :

Gérard NEMOZ 06 98 42 07 37 e-mail : gerard.nemoz@cegetel.net